Envoyé en préfecture le 16/01/2024
Reçu en préfecture le 16/01/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20231221-DEL472023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 21 décembre 2023

N° 47/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents :5

Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
14/12/2023

Date d'affichage
14/12/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 21 décembre 2023 à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 14/12/2023.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER florence ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme PAILLARD Elodie : M. BRIATTE Hubert

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric ; Mme DERRIEN Véronique

Etai(ent) non excusé(s) : Mme GAMEIRO Lucie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme SOLINAS Brigitte

OBJET

MAISON MEDICALE

Mme la Maire fait part au conseil municipal de la situation financière de la SISA, association de la Maison Médicale de la Vallée de l'automne et la difficulté d'attirer des médecins généralistes souhaitant payer de moins en moins de charges locatives. Aujourd'hui la maison médicale accueille près de 20 500 patients sur la Vallée de l'automne, Mme la Maire a rencontré le président de la CCPV afin d'aider cette maison à financer le fonctionnement, toutefois la CCPV n'a pas la compétence pour intervenir. Mme le Maire propose au conseil municipal de réunir les maires des communes du valois mais également les communes de Pierrefonds, Saint Jean au bois et Retheuil pour les sensibiliser sur le désert médical et la crainte de fermeture de la maison médicale de Morienval par manque de médecins généralistes sur notre territoire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Mme la Maire à faire toutes les démarches auprès des communes citées ci-dessus afin d'aider l'association SISA dans son fonctionnement de maison médicale
- **ACCEPTE** la suspension des loyers demandés à la SISA en 2024

Ainsi fait et délibéré le 21/12/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)